

Contrat d'engagement solidaire AMAP

Viande bovine 2026-2027
du 16/10/2026 au 25/06/2027

Le présent contrat est passé entre :

Le paysan : La ferme du Domaine D'une part,	L'amapien Prénom : Nom : Adresse : Tél. : E-mail : D'autre part.
---	---

L'Association "AMAP des 3 Sol." a pour objet, dans le respect de la charte des AMAP de :

- favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteurs et consommateurs,
- promouvoir des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables,
- permettre à ses adhérents de retrouver des liens avec la terre.

Termes du contrat

Il est proposé une fois par mois de la viande, soit :

- de **veau**, au prix de **19,50 € / kg**, présentée en colis de **6 kg** environ (soit environ **117 €** en tout), comprenant des escalopes, côtes, rôtis, morceaux pour blanquette, jarret ... ;
- de **vache**, dite de réforme avec au choix
 1. Boeuf colis **tradition à 17,50 € / kg** par colis de **7 kg** soit environ **122,50 €** le colis (assortiment de steacks, roti, bourguignon, saucisses, jarret)
 2. Boeuf colis à **griller à 18, 50 € / kg** par colis de **7 kg** soit environ **129,50 €** le colis (steacks, roti, steacks hachés, saucisses, merguez)
- Quel que soit le colis de bœuf que vous prenez vous pouvez choisir entre fondue, côte ou tournedos. Merci de noter votre choix dans la case correspondante au mois.

Conditionnement dans la caisse : morceaux sous vide pour 2 personnes, congélation possible.

Livraison de la viande : une fois par mois (dates précises dans le tableau de commande), de **14h30 à 19h00, à la Ferme du Domaine à Chanzeaux** en alternance un mois de la vache, un mois du veau...

Engagement

Il vous est demandé un engagement minimum d'une caisse de viande au choix (à préciser sur le bon de commande ci-après) pour la période concernée par le présent contrat. Le règlement est à joindre au présent contrat. Vous pouvez régler chaque caisse par 1 ou plusieurs chèques à l'ordre de la ferme du domaine EARL (possible si vous ne prenez pas une caisse par mois...). Les chèques sont débités chaque mois par le producteur).

Julien CESBRON vous livrera chaque caisse de viande au plus près du poids indiqué, mais il est bien évident qu'il peut y avoir des variations à + ou - 100 g près en fonction des morceaux du lot. Une facture de régularisation vous sera donc remise en fin de période (juillet).

Adhésion à l'AMAP

L'adhésion à l'AMAP est obligatoire, elle est d'au moins 5 € et concerne l'ensemble des productions. Chaque adhérent est tenu d'assurer une **permanence au moins 1 à 2 fois dans l'année**.

Résiliation

Toutes résiliations restent possibles sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts de l'AMAP ; elles seront étudiées par les membres du Conseil collégial.

A Chanzeaux , le 16/06/2026

Signature de l'amapien :

Signature du producteur :

Annexe 1 - Liste des produits

DATE	Boeuf colis tradition 129.50€ Caisse de 7kg	Boeuf colis à griller 122.50€ Caisse de 7kg	Veau 117.00€ Caisse de 6kg
16/10/26			
13/11/26			
11/12/26			
05/02/27			
05/03/27			
02/04/27			
30/04/27			
28/05/27			
25/06/27			

Annexe 2 - Liste des chèques fournis par l'amapien

DATE DE DEBIT	MONTANT
16/10/26	
13/11/26	
11/12/26	
05/02/27	
05/03/27	
02/04/27	
30/04/27	
28/05/27	
25/06/27	